

Le Maire préside, ouvre la séance du Conseil à **18 heures 30**, procède à l'appel des présents et déclare **le quorum atteint**. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Karine VALLUY est désignée **secrétaire de séance, à l'unanimité**.

Le procès-verbal de la **séance du 29 mai 2024** est adopté à **l'unanimité**.

L'assemblée délibérante examine et adopte l'ensemble des points de l'ordre du jour, à savoir :

ADMINISTRATION GENERALE

1 - Adhésion à la mission facultative d'aide à l'archivage proposée par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

CULTURE

2 - Droits d'entrée des spectacles et des manifestations proposées dans le cadre de la saison culturelle « Le Cendre en scène » sur la période de septembre 2024 à juin 2025.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

INTERCOMMUNALITÉ

3 - Conférence Intercommunale du Logement (C.I.L.) / passage à la gestion en flux des contingents de réservation : autorisation du Maire à signer l'avenant n°1 à la Convention Intercommunale d'Attribution et les conventions de réservation avec les bailleurs sociaux.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

4 - *Convention de mise à disposition des moyens fixant les conditions d'exercice de la viabilité hivernale (du 1^{er} novembre 2024 au 30 avril 2027).*

ADOpte À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL COMMUNAL

5 - *Autorisation du Maire à créer un nouveau poste à temps non complet au tableau des effectifs de la commune et à recruter deux enseignants de musique contractuels, dans l'attente du recrutement de fonctionnaires.*

ADOpte À L'UNANIMITÉ

6 - *Autorisation du Maire à créer un nouveau poste à temps complet dans la filière animation au tableau des effectifs de la commune.*

ADOpte À L'UNANIMITÉ

7 - Autorisation du Maire à recruter un agent contractuel, en vertu des dispositions de l'article L332-14 du Code général de la fonction publique, pour pallier une vacance d'emploi, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

8 - Avancements de grade 2024 : Création de cinq nouveaux postes au tableau des effectifs de la commune, à compter du 1er septembre 2024.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX

9 - Marché de travaux pour la restructuration du groupe scolaire Henri Barbusse secteur les Fontenilles : Tranche Ferme - Avenant n°2 au lot n°18 : « Terrassements Généraux / VRD ».

ADOpte À LA MAJORITÉ

3 abstentions (Pierre FERNAND/Margaux FOURTIN/Jean-François RAZAVET)

10 - Marché de travaux pour la restructuration du groupe scolaire Henri Barbusse secteur les Fontenilles : Tranche Optionnelle A - Avenant n°1 au lot n°17 «Espaces Verts».

ADOpte À LA MAJORITÉ

3 votes CONTRE (Pierre FERNAND/Margaux FOURTIN/Jean-François RAZAVET)

11 - Marché de travaux pour l'extension du multi-accueil le Verger des Diablotins - Avenant n°1 au lot n° 1 «Murs Ossatures Bois - Bardages».

ADOpte À LA MAJORITÉ

3 votes CONTRE (Pierre FERNAND/Margaux FOURTIN/Jean-François RAZAVET)

12 - Restructuration du groupe scolaire Henri Barbusse secteur Les Fontenilles - Tranche Optionnelle B - Réhabilitation de l'Ecole Maternelle : Demandes de subvention.

ADOpte À L'UNANIMITE

13. - Travaux d'éclairage public / Rénovation en LED du parc communal - Tranche 2.

ADOpte À L'UNANIMITE

URBANISME

14 - Rétrocessions et cessions de voies et dépendances.

ADOpte À LA MAJORITÉ

3 ABSTENTIONS (Pierre FERNAND/Margaux FOURTIN/Jean-François RAZAVET)

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le Maire lève la séance à 19H35.

Liste des délibérations affichées et visées par la préfecture le 5 juillet 2024.